

5 RAISONS DE FORMER VOS SALARIÉS AVEC UN CQP



1 ADAPTEZ ET VALORISEZ LES COMPÉTENCES DE VOS ÉQUIPES

Vous renforcez les compétences de vos salariés tout en gagnant en qualification.

Le CQP permet d'élargir leurs savoir-faire, y compris sur des activités moins sollicitées dans leur poste actuel. Vous anticipez les besoins de recrutement en valorisant la promotion interne et en sécurisant les parcours professionnels de vos équipes.

Former vos collaborateurs est un véritable investissement sur l'avenir de votre entreprise



2 FIDÉLISEZ VOS SALARIÉS

En proposant des formations adaptées tel que le CQP, vous soutenez l'évolution professionnelle de vos collaborateurs.

Leur montée en compétences renforce leur engagement et développe leur confiance en eux grâce à la certification. Des équipes motivées et valorisées deviennent un véritable atout concurrentiel pour votre entreprise.

Vous pouvez capitaliser sur des salariés compétents, fidèles et impliqués dans la réussite de votre entreprise !



3 GAGNEZ EN EFFICACITÉ ET EN COMPÉTITIVITÉ

Avec le CQP, vos salariés gagnent en productivité et en efficacité.

En misant sur des collaborateurs qualifiés, vous alignez votre entreprise avec les évolutions du marché du travail et les enjeux de votre secteur.

Votre structure devient plus réactive, à l'écoute de ses clients, et renforce la qualité de ses services

Vos clients bénéficient directement de votre investissement sur les compétences de vos équipes !



4 AMÉLIOREZ VOTRE IMAGE ET VOTRE ATTRACTIVITÉ

En proposant un CQP, vous valorisez les compétences de vos collaborateurs.

Vous les accompagnez vers une certification reconnue par l'État et inscrite au RNCP, renforçant leur engagement et leur motivation. Vous affirmez votre rôle d'employeur responsable, investi dans le développement de ses équipes et reconnu pour sa gestion proactive des talents.

Une entreprise qui bénéficie d'une marque employeur forte est une entreprise qui attire !



5 BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT

La FDMC vous accompagne et vous conseille dans la mise en œuvre des formations de vos équipes.

Bénéficiez de financements avantageux pour vos CQP !

Grace à l'action de la FDMC et des organisations syndicales, les CQP font partie des priorités de la branche et bénéficient de financement avantageux !